SARL SABLIERE DE BALAGNE - Lieu-dit Carchello - 20214 CALENZANA							
Demande d'Acceptation Préalable à l'admission des dechets inertes DAP N°:							
1 - ENTREPRENEUR = Maitre d'œuvre							
Société :			/	Siret :			
Adresse :							
Contact :							
Tel :	/	/ [	Mail :				
2 - PRODUCTEUR DES DECHET INERTES = Maître d'ouvrage							
Société :			/	Siret :			
Adresse :							
Contact :							
Tel :	,	/ [	Mail :				
3 - TRANSPORTEUR (si different du client)							
Société : / Siret :							
Adresse :							
Tel :	,	, r	Mail :				
4 - CHANTIER	Public		Privé				
Nom du chantier :			11100			Type : bâtiment	ou travaux public
Adresse :	•					. ype i butillelle	ou travaux public
Auresse .							
* Le déchet provient-il d'un site potentiellement contaminé (par ex, activité industrielle ou artis						oui	non
Si oui précisez:				oui	non		
* Le déchet fait-il l'objet d'une présemption de pollution?  * Ce chantier fait-il l'objet d'analyse des sols?  * Si oui : à fournir						oui oui	non non
Parcelle section n° Ou Parcelles Coordonnées X/Y :							
5 - PRESTATION ENVISAGEE							
Quantité estimée (en tonne) : et Date début de livraison :							
6 - IDENTIFICATION DES MATERIAUX (Décret n° 2002-540)							
Code Dechet	Description	T	Types de		Restric	tions	
17010101	Béton		dechets				
17010101	Béton armé	1					
17010200	Brique			Uniquement Déchets de Construction et Démolition - (Si bâti avant 1997  — Repérage amiante avant travaux obligatoire*)			
17010300 17010301	Mélange Tuiles et Céramique Tuiles						
17010301	Céramiques						
17010701	Mélange Béton, Brique, Tuiles, Céramique – Hors terre						
17010702	Mélange Béton, Brique, Tuiles, Céramique et terre						
17050401 17050402	Terre et Cailloux  Cailloux, pierres, enrochements, granulats						
17050403	Pierres à bâtir, pavés, galets						
17050800	Ballast						
17030200	Mélange bitumeux - Analyse obligatoire			Uniquement après réalisation d'un test qui assure l'absence de			
17010100	Fraisât d'enrobé - Analyse obligatoire	$\dashv$		goudron  Provenant uniquement de parcs et jardins à l'exclusion de terre			
20020200	Terre et Pierres - Déchet municipaux uniquement			riovenan	végétale et	-	asion de terre
7 - LISTE DES DECHETS INTERDITS							
Tous déchets non inertes sont interdits, notamment: Déchets liquides ou siccité <30%; Dechets dont la température >60°C; pneumatiques, déchets pulvérents, à l'exception de ceux préalablement conditionnés ou traités en vue de prévenir une dispersion sous l'effet du vent; dechets non pelletables; déchets d'amiante; dechets bitumineux contenant du goudron.							
Je certifie l'exactitude des renseignements fournis et m'engage:							
* A ce que les déchets livrés soient strictement inertes, conformément à la réglementation en vigueur							
* A ce que les dechets livrés ne soient ni dilués, ni mélangés dans le but de satisfaire aux conditions d'admission des déchets.  * A fournir toutes les informations nécessaires pour caractériser la nature et/ou l'origine des déchets admissibles.							
Le site se réserve le droit de refuser tout chargement.							
CLIENT / PRODUCTEUR Date:			SITE SABLIERE DE BALAGNE Date :				
Cachet de l'entreprise et Signature			Nom et signature				
		/	Accepté :		Refusé :	Motif refus :	
TRANSPORTEUR  Date:			Date de fin de validité		cument valable jus	qu'au	
Cachet de l'entreprise et Signature			vate de fin de Validité	:.			
		L					
			num) - (document à Co				
Cont	act Sabliere de balagne: beatrice.portheault@carriere-b	balag	gne.fr / 04.95.65	.47.36 - Poste	e 1 /www.carriere-sable	e-granulats-balagr	ne.fr